

Rhône-Alpes Energie Environnement, filiale de la Région Rhône-Alpes ?

L'association **RAEE**, basée à Villeurbanne, comprend **21 personnes à temps plein et anime 14 sites internet** : observatoires de l'énergie, des gaz à effet de serre et des effets du changement climatique, cogénération, biogaz, biomasse, réseaux de chaleur, photovoltaïque, performance énergétique, développement durable...

Depuis des années, **RAEE** avec un **budget de 2 550 000 €**, reçoit de la **Région Rhône-Alpes une subvention annuelle de fonctionnement de 1 800 000 €** qui permet de couvrir la totalité de ses frais de personnel et charges salariales.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'activité de **RAEE**, mais nous observons que **l'ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), opérateur de l'Etat (Ministère de l'écologie) s'inscrit dans les mêmes objectifs des politiques publiques en faveur de l'énergie et de l'environnement. **Comment justifier alors l'existence de la RAEE ?**

Pour mémoire, la Direction Rhône-Alpes de **l'ADEME** a un effectif de près de 30 salariés, un budget de **71 M€** pour environ 450 projets, en 2013.

Nous observons donc que **RAEE n'est qu'un doublon de l'ADEME Rhône-Alpes** tant au niveau régional que départemental. On pourrait faire des économies **en fusionnant ADEME et RAEE** et aussi **les représentations départementales sur la base de 2 ou 3 départements**.

Il faut saluer tout de même le rapprochement de **RAEE et Air Rhône-Alpes** (63 salariés) opéré en 2008 permettant de mutualiser leurs outils au travers de **l'OREGES** (Observatoire Régional de l'énergie et des Gaz à Effet de Serre).

Alors encore un effort !